

## APPEL À MANIFESTATION D'INTERETS

Gare de LE HAVRE (76620)

SNCF Gares & Connexions en charge de la gestion et du développement des gares, lance un appel à manifestation d'intérêts en vue de l'attribution d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire portant sur un emplacement commercial dédié à l'activité listée ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Gares & Connexions.

### I. DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT ET CARACTERISTIQUES GENERALES

Un emplacement en gare de Le Havre

*Option 1 :*

*Descriptif des emplacements :*

*Un emplacement à usage commercial d'environ 35m<sup>2</sup>, donnant sur le hall voyageur et sur les quais.*

*Un emplacement à usage de réserve : réserve déportée d'une superficie totale d'environ 15 m<sup>2</sup>.*

*Durée de l'occupation : 5 ans*

*Option 2 :*

*Descriptif de l'emplacement :*

- *Un emplacement à usage commercial d'environ 35m<sup>2</sup>, donnant sur le hall voyageur et sur les quais.*

*Durée de l'occupation : 5 ans*

### II. MODALITES DE LA PROCEDURE

Toute déclaration de manifestation d'intérêt doit être adressée à la société Retail & Connexions à l'adresse courriel suivante [sclaveau@retail-connexions-sncf.fr](mailto:sclaveau@retail-connexions-sncf.fr).

Les candidats devront indiquer parmi les deux options proposées, l'option sur laquelle ils souhaitent candidater en gare du HAVRE. Il est à noter que le candidat peut répondre aux 2 options proposées.

Seules les demandes adressées par courriel seront traitées par les services de la société Retail & Connexions.

Cette manifestation d'intérêt devra être impérativement reçue avant le : Lundi 1<sup>er</sup> Mars 2021 à 16h00.

Les candidats qui auront manifesté un intérêt se verront ainsi adresser un courriel contenant l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer une offre.

Toute manifestation d'intérêt reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Dans l'hypothèse où le présent appel à manifestation d'intérêts recevrait plusieurs réponses, SNCF Gares & Connexions aura la faculté d'organiser une procédure de mise en concurrence entre les différents candidats ayant manifesté un intérêt.